

Theratechnologies présente ses résultats financiers et une mise à jour concernant ses activités commerciales pour l'exercice complet et le quatrième trimestre de l'exercice 2022

Février 28, 2023

- Hausse de 14,2 % des revenus consolidés au quatrième trimestre de 2022, pour atteindre 21,4 millions de dollars
- Revenus totalisant 80,1 millions de dollars, soit une croissance de 15 %, pour l'exercice 2022, en conformité avec les prévisions
- Plan d'exploitation pour l'exercice 2023 axé sur l'atteinte d'un BAIIA ajusté ¹ positif à la clôture de l'exercice découlant de la croissance des activités commerciales et du resserrement des contrôles budgétaires
- Prévisions de revenus pour l'exercice 2023 dans une fourchette de 90 millions de dollars à 95 millions de dollars

MONTRÉAL, 28 févr. 2023 (GLOBE NEWSWIRE) -- Theratechnologies inc. (« Theratechnologies », ou la « Société ») (TSX : TH) (NASDAQ : THTX), société biopharmaceutique dont les activités sont axées sur le développement et la commercialisation de traitements novateurs, a présenté aujourd'hui les faits saillants commerciaux et les résultats financiers pour son quatrième trimestre et son exercice financier complet clos le 30 novembre 2022. Sauf indication contraire, tous les montants sont présentés en dollars américains.

« Nous sommes heureux d'avoir terminé l'exercice en force, comme en témoignent une croissance des ventes supérieure à 10 % et la progression fructueuse de nos marques commerciales. L'exercice 2022 s'est déroulé sous le signe du progrès, et nous croyons que cela ouvre la voie au succès pour le nouvel exercice », a déclaré M. Paul Lévesque, président et chef de la direction. « Comme je l'ai mentionné dans ma lettre aux actionnaires au début du nouvel exercice, nous continuerons de nous concentrer au maximum sur nos activités commerciales en plein essor qui sont soutenues par des facteurs favorables et qui bénéficient d'une importante marge de manœuvre pour croître. Nous mettons à profit notre nouvelle équipe sur le terrain afin d'accroître la notoriété et l'utilisation d' EGRIFTA SV^{MD} et de Trogarzo^{MD} parmi les prescripteurs spécialisés et les patients dans tout le continuum de soins liés au VIH et à la lipodystrophie. »

« Nous travaillons aussi activement à cerner les possibilités de prise de licences, de copromotion ou d'acquisitions de produits immédiatement relatives afin d'accélérer le rythme vers l'atteinte d'un BAIIA ajusté ¹ positif. En ce qui concerne le TH1902, de concert avec le comité consultatif scientifique, nous évaluons les changements requis pour accroître la probabilité de succès en clinique au moyen d'un investissement par étapes. Par ailleurs, les données du secteur récemment publiées sur le NASH font ressortir les occasions de partenariat pour notre essai clinique de phase 2 b/3, et nous demeurons optimistes quant aux perspectives de partenariat en 2023 », a affirmé en conclusion M. Paul Lévesque, président et chef de la direction.

¹ Il s'agit d'une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Sommaire des revenus de l'exercice complet et du quatrième trimestre de l'exercice 2022 (en milliers de dollars américains)

	Trimestres clos les 30 novembre		Variation (%)	Exercices clos les 30 novembre		Variation (%)
	2022	2021		2022	2021	
Ventes nettes d'EGRIFTA ^{MD} et d'EGRIFTA SV ^{MD}	14 458	12 753	13,4 %	50 454	43 009	17,3 %
Ventes nettes de Trogarzo ^{MD}	6 963	6 001	16,0 %	29 603	26 814	10,4 %
Revenus	21 421	18 754	14,2 %	80 057	69 823	14,7 %

« La croissance soutenue de nos revenus nous permet réellement de nous distinguer de nos pairs en tant que société des sciences de la vie supérieure et différenciée. Nous continuons d'exercer un contrôle serré sur les dépenses, et l'atteinte d'un BAIIA ajusté positif sera un impératif stratégique pour nous dans le but de dégager un rendement élevé pour les actionnaires », a déclaré M. Philippe Dubuc, Vice-président senior et chef de la direction financière.

« Nous avons eu la chance d'avoir Marathon Asset Management comme partenaire stratégique, et nous sommes d'avis que la modification récemment annoncée des modalités de la facilité de crédit conclue avec Marathon devrait nous donner accès à des fonds qui seront importants pour nos activités au cours de l'exercice 2023 et par la suite », a indiqué en conclusion M. Dubuc.

Après la clôture de l'exercice 2022, la Société et Marathon Asset Management ont convenu de modifier les modalités de la facilité de crédit (tel qu'il est décrit ci-après) en retirant la condition de soumettre à la FDA les résultats de l'étude de validation portant sur les facteurs humains à l'égard d' EGRIFTA SV^{MD} afin de permettre à la Société d'accéder à la deuxième tranche de 20 millions de dollars américains et de permettre l'inclusion d'une note sur la continuité de l'exploitation dans le rapport de l'auditeur aux actionnaires pour l'exercice clos le 30 novembre 2022 sans créer un cas de défaut. La modification a été conclue en contrepartie de l'émission en faveur des membres du même groupe que Marathon Asset Management d'un total de cinq millions de bons de souscription d'actions ordinaires.

Faits saillants de l'année 2022 et revue des programmes

2022

- *Suspension volontaire de l'essai clinique de phase 1 portant sur le TH1902.* Le 1^{er} décembre 2022, nous avons annoncé notre décision de suspendre volontairement le recrutement de patients à notre essai clinique de phase 1 portant sur le TH1902 et de revoir la conception de cet essai clinique.
- *Approbation par la FDA du mode d'administration de Trogarzo^{MD} par injection en bol intraveineux de 30 secondes.* Le 3 octobre 2022, nous avons annoncé que la FDA avait approuvé le mode d'administration de Trogarzo^{MD} par injection en bol intraveineux de 30 secondes.
- *Clôture d'un financement de 40 M\$ aux termes d'une convention de crédit.* Le 27 juillet 2022, nous avons annoncé que nous avons reçu un montant de 40 M\$ aux termes d'une convention de crédit conclue avec des fonds affiliés de Marathon Asset Management.
- *Conclusion d'un prêt à terme non dilutif d'un montant maximal de 100 M\$.* Le 13 juillet 2022, nous avons annoncé que nous avons conclu un engagement exécutoire avec des fonds affiliés de Marathon Asset Management relativement à un prêt à terme non dilutif d'un montant maximal de 100 M\$ (la « facilité de crédit de Marathon »). Le 27 février 2023, nous avons conclu la première modification à la facilité de crédit de Marathon (la « première modification à la facilité de crédit de Marathon »). La première modification à la facilité de crédit de Marathon et la facilité de crédit de Marathon sont collectivement désignées la « facilité de crédit de Marathon ». Se reporter à la rubrique 9 « Contrats importants – Facilité de crédit de Marathon » ci-dessous pour une description de la facilité de crédit de Marathon.
- *Embauche stratégique pour soutenir les relations avec les investisseurs.* Le 31 mai 2022, nous avons annoncé l'embauche d'une nouvelle chef des relations avec les investisseurs.
- *Lancement de la partie « panier » de l'essai clinique de phase 1 portant sur le TH1902.* Le 10 mai 2022, nous avons annoncé le début du recrutement de patients dans la partie « panier » de la première étude chez l'humain portant sur le TH1902. La dose de TH1902 a alors été établie à 300 mg/m².
- *Retour des droits de commercialisation européens de Trogarzo^{MD} à TaiMed.* Le 27 avril 2022, nous avons annoncé que nous avons avisé TaiMed de notre décision de lui retourner les droits de commercialisation européens de Trogarzo^{MD} dans les 180 jours suivants, conformément aux modalités de l'entente TaiMed.
- *Lancement d'une équipe de vente interne.* Le 15 février 2022, nous avons annoncé la mise sur pied de notre propre équipe de terrain, pour laquelle nous avons embauché des directeurs de comptes clés venant de notre organisation de vente contractuelle de longue date. Nous avons également annoncé l'embauche d'agents de liaison en sciences médicales et d'agents de liaison avec les communautés dans le cadre de l'internalisation du personnel responsable des activités commerciales et médicales.

Revue de nos programmes

EGRIFTA SV^{MD}

En ce qui concerne la lipodystrophie associée au VIH, nous sommes sur la bonne voie pour terminer l'étude sur les facteurs humains concernant EGRIFTA SV^{MD} au premier semestre de 2023, et nous travaillons avec diligence pour achever le travail associé au dépôt d'une demande supplémentaire de licence de produit biologique (sBLA) relative à la formulation F8 de la tésamoréline auprès de la FDA.

Nous sommes également convaincus que nous réussirons à régler le problème de la pénurie d'eau bactériostatique pour injection en prenant le contrôle de l'approvisionnement de cette composante grâce aux services d'un fabricant tiers. Le développement continu de la tésamoréline permet à Theratechnologies de maintenir son positionnement en tant qu'entreprise proposant de rares options aux fabricants de médicaments leur permettant de s'associer immédiatement à une entreprise afin de lancer un essai clinique de phase IIb et III axé sur la stéatohépatite non alcoolique (« NASH »).

Gestion cycle de vie du Trogarzo^{MD}

En 2022, nous avons également travaillé avec diligence pour améliorer davantage la méthode d'administration de Trogarzo^{MD}, et En 2022, nous avons également travaillé avec diligence pour améliorer davantage la méthode d'administration de Trogarzo^{MD}, et nous avons maintenant l'approbation de la FDA pour l'administration de Trogarzo^{MD} par injection intraveineuse directe d'une durée de 30 secondes, simplifiant la méthode d'administration pour les personnes ayant déjà reçu de nombreux traitements. Nous travaillons également en étroite collaboration avec notre partenaire, TaiMed Biologics, pour achever l'élaboration d'une méthode d'administration intramusculaire pour Trogarzo^{MD} en vue du dépôt d'une demande supplémentaire de licence de produit biologique (sBLA) auprès de la FDA. Ces projets permettront d'assurer la gestion du cycle de vie de Trogarzo^{MD} pour les années à venir.

Parcours de développement du TH1902

Après la fin du quatrième trimestre et de l'exercice 2022, la Société a annoncé, le 1^{er} décembre 2022, sa décision de mettre sur pause le recrutement de patients à son essai clinique de phase 1 sur le TH1902, le principal conjugué peptide-médicament (« CPM ») expérimental de la Société pour le traitement de cancers exprimant la sortiline.

Après consultation avec ses chercheurs cliniques, Theratechnologies a volontairement pris la décision de mettre sur pause le recrutement et de revoir la conception de l'essai clinique. Sur le plan de l'efficacité, les résultats obtenus jusqu'à présent n'étaient pas suffisamment convaincants pour poursuivre le recrutement de patients et ne l'emportaient pas sur le risque d'événements indésirables observés chez certains patients. Comme on l'a déjà signalé, les effets indésirables les plus courants sont la neuropathie et la toxicité oculaire.

Après l'arrêt volontaire, la Société a mis sur pied un comité consultatif scientifique qui aidera à déterminer la meilleure voie à suivre pour la mise au point du TH1902. En plus de la chercheuse principale de l'étude, le comité consultatif scientifique compte plusieurs oncologues médicaux de partout aux É.U. qui sont des experts réputés dans l'ensemble du cycle de mise au point de médicaments oncologiques :

- Erika Hamilton, M.D., directrice du programme de recherche sur le cancer du sein et les cancers gynécologiques au Sarah Cannon Research Institute de Tennessee Oncology;
- Daniel Petrylak, M.D., professeur de médecine en oncologie médicale et en urologie et chef de l'oncologie génito-urinaire à la Yale School of Medicine; et
- Anthony Tolcher, M.D., oncologue médical au Texas Oncology-San Antonio Medical Center.

La Société continuera à solliciter les conseils et avis de Mace Rothenberg, M.D., qui agit actuellement à titre de conseiller scientifique auprès de Theratechnologies.

Depuis que nous avons annoncé notre décision de mettre sur pause le recrutement pour l'essai de type « panier », nous avons mené des discussions avec la FDA, et l'agence a indiqué qu'elle donnait son aval à cette pause volontaire. À la suite de nos discussions avec la FDA, nous avons reçu une lettre indiquant que notre essai clinique de phase 1 était en partie suspendu, sous réserve de nos réponses à une liste de questions.

Theratechnologies effectue actuellement l'analyse des données et prépare des réponses aux questions reçues par la FDA. Ce travail est bien avancé, et le comité consultatif scientifique en tiendra compte dans le cadre de sa réunion, qui est prévue pour la fin mars, au moment où les analyses de données devraient être prêtes. Après l'étude des conseils d'experts, la Société a l'intention de modifier rapidement le protocole et de le soumettre de nouveau à la FDA.

La FDA avait d'abord indiqué que son examen de la modification du protocole serait terminé dans les 30 jours suivant la présentation du document.

Conformément aux objectifs de la Société pour 2023, c'est-à-dire l'atteinte d'un BAIIA ajusté positif d'ici la fin de l'exercice, tout nouvel investissement visant le TH1902 se fera par étapes. Lorsque l'essai clinique de phase 1 aura repris, Theratechnologies évaluera également les partenariats possibles pour le TH1902.

NASH

Notre programme sur le NASH est toujours suspendu en attendant que l'EBI soit disponible pour la formulation F8 et qu'un partenaire disposant des ressources et des capacités nécessaires soit trouvé. Nous poursuivons nos discussions avec d'éventuels partenaires pour notre programme sur le NASH, et nous trouvons encourageant l'intérêt renouvelé que suscitent nos récentes annonces dans le secteur.

Prévisions de revenus pour 2023 et objectifs commerciaux

Nous avons fixé les prévisions de revenus de l'exercice 2023 dans l'ordre de 90 à 95 millions de dollars, ce qui représentera une croissance de 13 % à 19 % par rapport à 2022.

Nos objectifs commerciaux pour 2023 sont axés sur les éléments suivants : l'augmentation des ventes d' *EGRIFTA SV^{MD}* et de Trogarzo^{MD} aux États-Unis et la gestion de nos dépenses afin d'afficher un BAIIA ajusté positif d'ici la fin de l'exercice; la poursuite de la recherche d'occasions d'acquisition de produits, d'acquisition de licences à l'égard de produits, de copromotion ou d'autres occasions similaires afin d'accroître nos revenus; le dépôt de sBLA aux États-Unis relativement au mode d'administration de Trogarzo^{MD} par injection intramusculaire et à la formulation F8; le nouveau dépôt d'un supplément sur les CBE auprès de la FDA relativement à l'EFH pour *EGRIFTA SV^{MD}*; le dépôt d'un protocole modifié auprès de la FDA pour reprendre notre essai clinique de phase 1 portant sur le TH1902 pour divers types de cancers; la recherche de partenaires éventuels pour notre essai clinique de phase 2b/3 portant sur l'utilisation de la tésamoréline pour le traitement de la stéatohépatite non alcoolique et, lorsque l'essai clinique de phase 1 aura repris, pour le TH1902; et la gestion de notre situation financière pour nous assurer que nous pouvons mener à bien nos objectifs commerciaux pour 2023.

Revenus du quatrième trimestre de 2022 et de l'exercice 2022 – Faits saillants (en milliers de dollars américains)

	Trimestres clos les		Variation (%)	Exercices clos les		Variation (%)
	30 novembre	2021		30 novembre	2021	
Ventes nettes d' <i>EGRIFTA^{MD}</i> et d' <i>EGRIFTA SV^{MD}</i>	14 458	12 753	13,4 %	50 454	43 009	17,3 %
Ventes nettes de Trogarzo ^{MD}	6 963	6 001	16,0 %	29 603	26 814	10,4 %
Revenus	21 421 \$	18 754 \$	14,2 %	80 057 \$	69 823 \$	14,7 %

Résultats financiers de l'exercice 2022 et du quatrième trimestre de l'exercice 2022

Les résultats financiers présentés dans le présent communiqué de presse sont tirés du rapport de gestion (le « rapport de gestion ») et des états financiers consolidés audités (les « états financiers consolidés ») de la Société pour la période de douze mois close le 30 novembre 2022 (l'« exercice 2022 »), lesquels ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière (les *International Financial Reporting Standards*, ou « IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Le rapport de gestion et les états financiers audités sont disponibles au www.sedar.com, sur EDGAR au www.sec.gov et au www.theratech.com. Sauf indication contraire, tous les montants figurant dans le

présent communiqué de presse sont présentés en dollars américains et les termes clés ont le sens qui leur est attribué dans notre rapport de gestion.

Résultats financiers du quatrième trimestre de 2022

Revenus

Les revenus consolidés se sont chiffrés à 21 421 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2022, contre 18 754 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, représentant ainsi une hausse de 14,2 %.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les ventes d' *EGRIFTA* SV^{MD} ont atteint 14 458 000 \$, contre 12 753 000 \$ au quatrième trimestre de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 13,4 %. Les fortes ventes d' *EGRIFTA* SV^{MD} sont principalement attribuables à un nombre accru de ventes unitaires et à un prix de vente net plus élevé.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, les ventes de Trogarzo ^{MD} se sont établies à 6 963 000 \$, contre 6 001 000 \$ pour le trimestre correspondant de l'exercice 2021, soit une hausse de 16,0 %. Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2021, les ventes nettes de Trogarzo ^{MD} ont été affectées par une provision comptabilisée relativement aux récupérations plus importantes que prévu à l'égard des unités vendues en France avant la finalisation des modalités de remboursement, conformément aux autorisations temporaires d'utilisation (« ATU » et « AAP »). Au quatrième trimestre de 2022, les ventes de Trogarzo aux États-Unis ont enregistré une hausse minime et ont également subi l'incidence de la diminution des stocks de notre distributeur à la clôture du trimestre ainsi que d'une légère hausse des remises aux régimes publics.

Coût des ventes

Le coût des ventes s'est établi à 5 909 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2022, contre 6 411 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2021. Le coût des produits vendus a augmenté pour s'établir à 5 909 000 \$, contre 5 191 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Le coût des produits vendus pour le quatrième trimestre clos le 30 novembre 2022 tient compte d'une provision de 1 477 000 \$ au titre de la dépréciation de la formulation F8 de la tésamoréline pour le matériel préalable à la mise en marché qui pourrait expirer avant le lancement de la F8, si elle est approuvée.

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021, le coût des ventes tient compte d'une charge d'amortissement de 1 220 000 \$ liée au règlement d'obligations futures de paiements de redevances, qui a été comptabilisé à titre d'« autre actif » dans l'état consolidé de la situation financière. L'autre actif ayant été entièrement amorti au premier semestre de l'exercice 2022, cette charge était nulle pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement se sont chiffrés à 9 455 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2022, contre 8 678 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2021. Cette hausse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2022 est essentiellement attribuable au développement de notre plateforme en oncologie, y compris l'essai clinique de phase 1 du TH1902, à l'étude portant sur les facteurs humains liés à *I EGRIFTA* SV^{MD} ainsi qu'au développement du mode d'administration du Trogarzo ^{MD} par injection intramusculaire.

Frais de vente

Les frais de vente se sont élevés à 7 809 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2022, contre 8 193 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2021.

La diminution des frais de vente s'explique essentiellement par la décision de sortir du marché européen en 2022, contrebalancée par la hausse des dépenses aux États-Unis.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont totalisé 3 956 000 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, contre 3 537 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice 2021. Cette hausse est attribuable à un essor généralisé des activités reflétant la croissance de notre entreprise en Amérique du Nord qui découle de l'intégration de notre équipe sur le terrain en 2022.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont chiffrées à 2 078 000 \$ pour le trimestre clos le 30 novembre 2022, contre 1 817 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. L'augmentation des charges financières nettes est attribuable à la hausse des intérêts sur la dette à long terme de la Société en raison de la nouvelle facilité d'emprunt conclue au troisième trimestre de l'exercice 2022. Cette augmentation a été contrebalancée par les produits d'intérêts plus élevés et la perte de change nette moins élevée.

Perte nette

Compte tenu des variations des revenus et des charges susmentionnées, nous avons inscrit une perte nette de 7 929 000 \$, soit 0,09 \$ par action, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2022, en comparaison d'une perte nette de 9 901 000 \$, soit 0,10 \$ par action, pour le quatrième trimestre de l'exercice 2021.

Résultats financiers de l'exercice 2022

Revenus

Les revenus consolidés pour l'exercice 2022 se sont établis à 80 057 000 \$, en regard de 69 823 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, ce qui représente une hausse de 14,7 %.

Pour l'exercice 2022, les ventes d' *EGRIFTA* SV^{MD} ont atteint 50 454 000 \$, contre 43 009 000 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent, soit une augmentation de 17,3 %. Les fortes ventes d' *EGRIFTA* SV^{MD} sont principalement attribuables au plus grand nombre d'unités vendues par rapport à l'exercice précédent et à un prix de vente net plus élevé. En outre, la COVID-19 a eu une incidence moins importante sur le nombre de nouvelles ordonnances au cours de l'exercice 2022 qu'au cours de l'exercice 2021.

Pour l'exercice 2022, les ventes de Trogarzo ^{MD} se sont chiffrées à 29 603 000 \$, en regard de 26 814 000 \$ pour l'exercice précédent, soit une hausse de 10,4 %. L'augmentation des ventes est attribuable à l'accroissement des ventes unitaires et à un prix de vente net plus élevé aux États-Unis, facteurs contrebalancés par une légère baisse des revenus en Europe. Au cours de l'exercice 2021, les ventes nettes de Trogarzo ^{MD} ont été affectées par une provision comptabilisée au quatrième trimestre relativement aux récupérations plus importantes que prévu à l'égard des unités

vendues en France avant la finalisation des modalités de remboursement conformément aux ATU et AAP.

Coût des ventes

Le coût des ventes s'est établi à 26 279 000 \$ pour l'exercice 2022, contre 23 260 000 \$ pour l'exercice 2021. Le coût des ventes comprend le coût des produits vendus, à savoir 23 838 000 \$ pour l'exercice 2022 et 18 378 000 \$ pour l'exercice 2021. L'augmentation du coût des produits vendus s'explique essentiellement 1) par l'augmentation des ventes de produits, 2) par une charge de 1 788 000 \$ attribuable à la non-production des lots prévus d' *EGRIFTA SV^{MD}*, lesquels ont été annulés en raison de la transition planifiée à la formulation F8 de la tésamoréline et 3) par une provision de 1 477 000 \$ au titre de la dépréciation de la formulation F8 de la tésamoréline pour le matériel préalable à la mise en marché qui pourrait expirer avant le lancement de la formulation F8, si elle est approuvée. Le coût des produits vendus pour 2022 comprend aussi d'autres dépréciations des stocks totalisant 660 000 \$. (Se reporter à la note 9 des états financiers audités).

Pour l'exercice 2021, le coût des ventes tient compte d'une charge d'amortissement de 4 882 000 \$ liée au règlement d'obligations futures de paiements de redevances, qui a été comptabilisée à titre d'« autre actif » dans l'état consolidé de la situation financière. L'autre actif ayant été entièrement amorti au premier semestre de l'exercice 2022, cette charge, d'un montant de 2 441 000 \$, était moins élevée pour l'exercice 2022.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement se sont élevés à 36 939 000 \$ pour l'exercice 2022, contre 28 274 000 \$ pour l'exercice 2021. Cette hausse est essentiellement attribuable au développement de notre plateforme en oncologie, y compris l'étude de phase 1, à l'essai clinique portant sur le mode d'administration intramusculaire, aux dépenses liées au développement du stylo injecteur multidose pour la formulation F8, et aux dépenses liées à l'étude portant sur les facteurs humains liés à l' *EGRIFTA SV^{MD}*. Pour l'exercice 2022, les dépenses comprennent aussi les coûts liés aux études VAMOS et Promise aux États-Unis, ainsi que les hausses de salaire découlant du niveau d'activité plus élevé. Ces coûts ont été compensés par la baisse des dépenses liées à la préparation de l'essai clinique portant sur la stéatohépatite non alcoolique et le niveau d'activité moindre en Europe.

Frais de vente

Les frais de vente ont atteint 39 391 000 \$ pour l'exercice 2022, contre 28 909 000 \$ pour l'exercice 2021. L'augmentation est essentiellement attribuable à l'embauche de personnel et à l'accroissement des activités promotionnelles liées à nos produits commercialisés aux États-Unis, facteurs contrebalancés par les niveaux d'activité moindres en Europe. L'augmentation est aussi attribuable à l'amortissement accéléré des droits de commercialisation de Trogarzo^{MD} sur le territoire européen, à hauteur de 6 356 000 \$, à la suite de notre décision de cesser les activités de commercialisation sur ce territoire au deuxième trimestre de 2022.

Frais généraux et administratifs

Les frais généraux et administratifs ont totalisé 17 356 000 \$ pour l'exercice 2022, contre 14 616 000 \$ pour l'exercice 2021. L'augmentation des frais généraux et administratifs est essentiellement attribuable à l'essor généralisé des activités commerciales à la suite de l'intégration de notre équipe sur le terrain aux États-Unis, ainsi qu'à la charge de rémunération fondée sur des actions plus élevée.

Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont chiffrées à 6 886 000 \$ pour l'exercice 2022, contre 6 426 000 \$ pour l'exercice 2021. L'augmentation des charges financières nettes en 2022 par rapport à la période correspondante de 2021 découle principalement de la charge d'intérêts plus élevée sur la facilité d'emprunt de la Société au troisième trimestre de l'exercice 2022 et les billets convertibles, contrebalancés par une hausse des produits d'intérêts et le profit sur le remboursement de billets convertibles en juillet 2022.

Perte nette

Compte tenu des variations des revenus et des charges susmentionnées, nous avons comptabilisé une perte nette de 47 237 000 \$, soit 0,50 \$ par action, pour l'exercice 2022, en comparaison d'une perte nette de 31 725 000 \$, soit 0,34 \$ par action, pour l'exercice 2021.

Situation financière, situation de trésorerie et sources de financement

Incertitude quant à la continuité de l'exploitation

Dans le cadre de la préparation des états financiers, il incombe à la direction d'identifier tout événement ou toute situation susceptible de jeter un doute sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation existe si des événements ou des conditions, considérés collectivement, indiquent que la Société pourrait ne pas être en mesure d'honorer ses obligations à leur échéance pendant une période d'au moins 12 mois à compter du 30 novembre 2022. Si la Société conclut que des événements ou des conditions jettent un doute important sur sa capacité à poursuivre son exploitation, elle doit évaluer si les plans élaborés pour atténuer ces événements ou conditions permettront de lever tout doute important éventuel.

Pour l'exercice clos le 30 novembre 2022, la Société a inscrit une perte nette de 47 237 000 \$ (31 725 000 \$ en 2021) et enregistré des flux de trésorerie d'exploitation négatifs de 14 692 000 \$ (17 501 000 \$ en 2021). Au 30 novembre 2022, le total des passifs courants dépassait le total des actifs courants de la Société. Les billets non garantis de premier rang convertibles en circulation de 27 500 000 \$ de la Société viennent à échéance le 30 juin 2023 (se reporter à la note 19 afférente aux états financiers audités), ce qui obligera la Société à utiliser son solde de trésorerie et à prélever la tranche 2 de l'emprunt (selon la définition énoncée à la note 18 afférente aux états financiers audités) au titre de sa facilité d'emprunt à terme (la « facilité d'emprunt ») pour rembourser le principal et les intérêts courus sur celle-ci. La facilité d'emprunt est disponible en quatre tranches qui comportent diverses clauses restrictives, y compris des clauses portant sur le seuil minimum de liquidités selon lesquelles la Société doit conserver des soldes importants de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de placements à court terme admissibles dans des comptes prédéterminés, ce qui restreint la gestion de ses liquidités (se reporter aux notes 18 et 24 afférentes aux états financiers audités). Des jalons opérationnels et des cibles de revenus obligatoires doivent aussi être respectés pour que la Société se conforme aux modalités de la facilité d'emprunt ou puisse effectuer des prélèvements aux termes des diverses tranches.

L'évaluation de la capacité de la Société à poursuivre son exploitation pendant une période d'au moins 12 mois à compter du 30 novembre 2022 nécessite de poser des jugements importants et est tributaire de sa capacité à accroître ses revenus et à gérer ses charges de manière à générer des flux de trésorerie d'exploitation positifs suffisants et (ou) à trouver d'autres sources de financement afin de respecter l'ensemble des clauses restrictives de sa facilité d'emprunt, notamment l'obtention de l'approbation par la FDA de sa formulation F8 de la tésamoréline au plus tard le 31 mars

2024 et (ou) à obtenir le soutien continu de ses prêteurs. Le 27 février 2023, le prêteur a retiré la condition de soumettre à la FDA les résultats de l'étude de validation portant sur les facteurs humains au plus tard le 30 juin 2023 aux fins de l'accès à la tranche 2 de l'emprunt aux termes de la facilité d'emprunt (se reporter à la note 30 afférente aux états financiers audités). La direction est d'avis que ses plans respectent toutes les autres clauses restrictives de la facilité d'emprunt pour lui permettre de prélever la tranche 2 de l'emprunt, de rembourser tous les billets non garantis de premier rang convertibles échéant le 30 juin 2023 et de respecter les clauses restrictives dans un avenir prévisible. Cependant, rien ne garantit que les plans de la direction se concrétiseront, puisque certains éléments de ces plans sont hors de son contrôle et ne peuvent être prédits à l'heure actuelle. Si les plans de la direction ne se concrétisent pas, la Société pourrait être forcée de réduire ou de reporter des dépenses et des entrées d'immobilisations, de chercher à mobiliser du financement par l'émission de titres de capitaux propres ou d'obtenir des dispenses de ces clauses restrictives auprès du prêteur, si possible. La mobilisation de capitaux propres additionnels est tributaire de la conjoncture du marché. C'est pourquoi il existe une incertitude significative liée à des événements ou à des conditions qui jettent un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation.

En outre, la facilité d'emprunt comprend une clause restrictive qui interdit l'inclusion d'un paragraphe explicatif sur la continuité de l'exploitation dans le rapport annuel du cabinet d'experts-comptables inscrit et indépendant, mais le prêteur a accepté de modifier la facilité d'emprunt de manière à ne pas tenir compte de l'exercice clos le 30 novembre 2022. Rien ne garantit que le prêteur acceptera de modifier la facilité d'emprunt ou d'accorder une dispense pour d'autres manquements éventuels aux clauses restrictives, le cas échéant. Comme la modification est survenue après la clôture de l'exercice de la Société, l'emprunt à terme a été classé en tant que passif courant conformément aux dispositions des IFRS.

Les présents états financiers consolidés ont été préparés selon l'hypothèse que la Société poursuivra son exploitation, laquelle suppose que la Société poursuivra ses activités dans un avenir prévisible et qu'elle pourra réaliser ses actifs et régler ses passifs et ses engagements dans le cadre normal de ses activités. Les présents états financiers consolidés ne comprennent pas les ajustements de la valeur comptable et du classement des actifs et des passifs ainsi que des charges présentées qui pourraient résulter de la résolution de cette incertitude et qui pourraient s'imposer si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation n'était pas appropriée aux fins des présents états financiers consolidés. Si la Société devait se trouver dans l'impossibilité de poursuivre son exploitation, une dépréciation significative de la valeur comptable des actifs de la Société, immobilisations incorporelles comprises, pourrait être nécessaire.

Analyse des flux de trésorerie

Au 30 novembre 2022, la trésorerie, les placements obligataires et les fonds du marché monétaire totalisaient 33 070 000 \$, contre 40 354 000 \$ au 30 novembre 2021. La trésorerie disponible est investie dans des titres à revenu fixe hautement liquides, notamment d'organismes gouvernementaux, municipaux et paragouvernementaux, dans des obligations de sociétés de qualité supérieure et dans des fonds du marché monétaire.

La Société a modifié volontairement sa méthode comptable au cours de l'exercice 2022 afin de classer les intérêts payés et reçus dans les activités d'exploitation, tandis qu'ils étaient précédemment classés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement et que les intérêts reçus étaient classés dans les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement. Les montants de l'exercice 2021 qui figurent dans les présentes ont été retraités pour refléter ce changement de méthode comptable.

Pour l'exercice 2022, les sorties nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation se sont élevées à 14 692 000 \$, contre 17 501 000 \$ pour l'exercice 2021. Au cours de l'exercice 2022, les variations des actifs et des passifs d'exploitation ont eu une incidence favorable de 13 017 000 \$ sur les flux de trésorerie. Ces variations comprennent une diminution de 8 991 000 \$ des stocks, une diminution de 3 058 000 \$ des frais payés d'avance et des acomptes et une hausse des provisions de 3 627 000 \$, ce qui a été contrebalancé par une augmentation de 1 669 000 \$ des clients et autres débiteurs et par une diminution de 1 131 000 \$ des créditeurs et charges à payer. La diminution des stocks est principalement attribuable à la réduction prévue des stocks de Trogarzo.

Au cours de l'exercice 2022, la Société a réalisé un produit net de 37 715 000 \$ tiré de l'émission d'un emprunt à long terme. Nous avons également encaissé un produit net de 2 871 000 \$ tiré de l'émission d'actions ordinaires à un investisseur institutionnel dans le cadre de notre programme de placements au cours du marché. Les principales sorties de trésorerie liées aux activités de financement ont eu trait à l'achat de billets convertibles pour 28 819 000 \$ (y compris les coûts liés à l'achat) et aux coûts de financement différés de 1 527 000 \$ liés à l'établissement de la facilité d'emprunt.

Le 19 janvier 2021, la Société a réalisé un appel public à l'épargne visant le placement et l'émission de 16 727 900 unités de la Société pour une contrepartie en trésorerie brute de 46 002 000 \$, compte tenu de l'exercice intégral de l'option de surallocation. Les frais d'émission d'actions de 3 394 000 \$ ont donné lieu à un produit net de 42 608 000 \$.

Chaque unité est composée d'une action ordinaire de la Société et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire de la Société (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription confère à son porteur le droit d'acheter une action ordinaire de la Société au prix d'exercice de 3,18 \$ jusqu'au 19 janvier 2024.

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement pour l'exercice 2022 comprennent une somme de 985 000 \$ liée à l'acquisition de matériel de recherche.

Détails sur la conférence téléphonique

La conférence téléphonique aura lieu à compter de 8 h 30 (HE) le 28 février 2023 pour discuter des résultats et des récentes mises à jour commerciales. L'appel sera animé par M. Paul Lévesque, président et chef de la direction. D'autres membres de l'équipe de direction, dont le chef de la direction financière, M. Philippe Dubuc, le chef de la direction médicale, M. Christian Marsolais, et M. John Leasure, le chef de la direction commerciale, se joindront à M. Lévesque pour répondre aux questions des participants après les remarques préparées.

Les participants sont invités à se connecter au moins dix minutes à l'avance afin d'avoir accès à la conférence.

Les informations relatives à l'accès et à la retransmission de la conférence téléphonique se trouvent ci-dessous :

INFORMATIONS SUR LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE	
Date de la conférence téléphonique :	28 février 2023
Heure de la conférence téléphonique :	8 H 30 HE

Numéro à composer pour l'Amérique du Nord :	1- 877-513-4119
Numéro international :	1- 412-902-6615
Code d'accès :	2102918
ENREGISTREMENT DE LA CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE	
Numéro à composer pour l'Amérique du Nord :	1- 877-344-7529
Numéro international :	1- 412-317-0088
Code d'accès pour la rediffusion :	3648244
Date de fin de la rediffusion :	7 mars 2023

La conférence téléphonique sera accessible par webdiffusion à l'adresse

<https://edge.media-server.com/mmc/p/urf63wqf>

À propos de Theratechnologies

Theratechnologies (TSX : TH) (NASDAQ : THTX) est une société biopharmaceutique axée sur le développement et la commercialisation de traitements innovateurs qui répondent à des besoins médicaux non satisfaits. D'autres renseignements sur Theratechnologies sont disponibles sur le site Web de la Société au www.theratech.com, sur SEDAR au www.sedar.com et sur EDGAR au www.sec.gov.

MESURE NON CONFORME AUX IFRS ET AUX PCGR DES ÉTATS-UNIS

Les renseignements présentés dans la présente notice annuelle comprennent une mesure financière non conforme aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et non conforme aux principes comptables généralement reconnus des États-Unis (les « PCGR des États-Unis »). « BAIIA ajusté » est la mesure que la Société utilise comme indicateur de la performance financière. Le « BAIIA ajusté » est calculé en ajoutant, au bénéfice net ou à la perte nette, les produits financiers et les charges financières, les amortissements, l'impôt, la rémunération fondée sur des actions au moyen d'options d'achat d'actions et certaines dépréciations de stocks (ou les reprises connexes). Le « BAIIA ajusté » exclut les effets d'éléments qui reflètent principalement l'incidence des décisions d'investissement et de financement à long terme plutôt que les résultats des activités courantes. La Société est d'avis que cette mesure peut être un indicateur utile de sa performance opérationnelle et de sa situation financière d'une période à l'autre. Elle utilise cette mesure non conforme aux IFRS pour prendre des décisions de nature financière, stratégique et opérationnelle.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse renferme des énoncés prospectifs et de l'information prospective (collectivement, les « énoncés prospectifs ») au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces énoncés prospectifs reposent sur les opinions et les hypothèses de la direction ou sur l'information disponible à la date où ils sont formulés et se reconnaissent à l'emploi de mots tels que « peut », « va », « pourrait », « voudrait », « devrait », « perspectives », « croit », « planifie », « envisage », « prévoit », « s'attend » et « estime » ou la forme négative de ces termes ou des variations de ceux-ci. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué de presse comprennent, sans toutefois s'y limiter, des énoncés portant sur nos prévisions de revenus pour l'exercice 2023, nos objectifs et stratégies pour 2023, l'accès à la deuxième tranche de 20 millions de dollars américains de la facilité de crédit, le dépôt d'une demande sBLA pour la formulation F8 de la tésamoréline, le fait de trouver un partenaire pour notre essai clinique de phase 2b/3 portant sur le NASH, le dépôt et l'approbation, par la FDA, d'un protocole modifié concernant la reprise de l'essai clinique de phase 1 utilisant le TH1092, et l'ajout d'actifs commerciaux au moyen d'acquisitions, de contrats de concession de licences ou de possibilités de copromotion dans le cadre de notre infrastructure commerciale aux États-Unis. Bien que les énoncés prospectifs formulés dans le présent communiqué de presse se fondent sur des hypothèses que la Société juge raisonnables à la lumière des données dont elle dispose, les investisseurs doivent éviter de se fier indûment à ces énoncés, car les résultats réels peuvent différer. Parmi les hypothèses formulées dans la préparation des énoncés prospectifs, mentionnons les suivantes : i) les ventes de nos produits continueront d'augmenter en 2023 et par la suite; ii) nous contrôlerons nos charges comme prévu et aucun imprévu n'aura pour effet d'augmenter nos charges en 2023 et par la suite; iii) nous déposerons en temps voulu une demande sBLA pour la formulation F8 de la tésamoréline; iv) nous réussirons à trouver un partenaire pour la conduite d'un essai clinique de phase 2b/3 portant sur l'utilisation de la tésamoréline pour le traitement de la stéatohépatite non alcoolique et pour appuyer davantage le développement du TH1902 après la reprise de l'essai clinique de phase 1; v) nous réussirons à trouver un moyen de développer le TH1902 et la FDA approuvera un protocole modifié relatif à la conduite d'un essai clinique de phase 1 portant sur l'utilisation du TH1902; vi) nous réussirons à repérer et à conclure une transaction pour ajouter un ou plusieurs actifs commerciaux dans le cadre de notre infrastructure commerciale aux États-Unis; vii) nous aurons accès à la deuxième tranche de 20 millions de dollars américains de la facilité de crédit et nous respecterons les modalités de la facilité de crédit; et viii) aucun événement ne se produira qui nous empêchera de mettre à exécution les objectifs énoncés dans le présent communiqué de presse. Les énoncés prospectifs sont soumis à plusieurs risques et incertitudes, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de Theratechnologies et sont susceptibles d'entraîner un écart considérable entre les résultats réels et ceux qui sont exprimés, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, une baisse ou une stagnation des ventes de nos produits en 2023 et par la suite, des rappels de produits ou des changements réglementaires qui auraient un effet négatif sur la vente de nos produits, le cas où des événements nous amèneraient à dépenser plus de fonds que prévu, ce qui pourrait donner lieu à un BAIIA ajusté négatif d'ici la clôture de l'exercice et par la suite, des cas de défaut à l'égard des modalités de la facilité de crédit donnant lieu à une augmentation de 300 points de base sur l'emprunt et à la déclaration, par les prêteurs, que tous les montants exigibles aux termes de la facilité de crédit sont immédiatement remboursables, le rejet par la FDA des modifications à notre protocole visant la reprise de notre essai clinique de phase 1 utilisant le TH1902, notre incapacité à repérer un actif commercial ou notre incapacité à conclure une entente commerciale à l'égard d'un tel actif selon des modalités qui nous conviennent, des difficultés financières quant au respect de nos obligations contractuelles ou un manquement aux clauses restrictives contractuelles, et des modifications de notre plan d'affaires. Les investisseurs actuels et potentiels sont priés de se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » de notre notice annuelle datée du 27 février 2022, accessible sur SEDAR au www.sedar.com et sur EDGAR au www.sec.gov à titre d'annexe de notre rapport sur le formulaire 40-F daté du 28 février 2022 dans les documents déposés de Theratechnologies pour connaître les autres risques liés à l'entreprise. Le lecteur est prié d'examiner ces risques et incertitudes attentivement et de ne pas se fier indûment aux énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs reflètent les attentes actuelles concernant des événements futurs. Ils ne sont valables qu'à la date du présent communiqué de presse et traduisent nos attentes à cette date. Nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser l'information contenue dans ce communiqué de presse, que ce soit à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements, à la suite de nouveaux événements ou circonstances ou pour toute autre raison que ce soit, sauf si les lois en vigueur l'exigent.

Relations avec les investisseurs :

Mme Elif McDonald
Directrice principale, Relations avec les investisseurs
ir@theratech.com
1-438-315-8563

Relations avec les médias :
Mme Julie Schneiderman
Directrice principale, Communications et affaires générales
communications@theratech.com
1-514-336-7800

¹ Le BAIIA ajusté est une mesure non conforme aux IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux IFRS » du rapport de gestion pour obtenir une description de la composition de cette mesure et le rapprochement connexe.